

● **Nature de l'action**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Cette formation s'adresse aux membres de la CSSCT amené(e)s à traiter des problématiques de sécurité et conditions de travail au sein des entreprises de plus de 300 salariés.

● **Pré-requis**

Avoir déjà suivi une formation initiale.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable de :

1. Maîtriser les rôles et attributions du CSSCT dans le cadre de ses missions santé, sécurité et conditions de travail.
2. S'approprier les méthodes et outils pour déceler et prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
3. Devenir un acteur incontournable de la prévention.

● **Modalités et délais d'accès**

Modalités d'accès : Entretien téléphonique et/ou rendez-vous physique  
Estimation du délai d'accès : de 7 jours à 1 mois.

● **Modes d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

● **Méthodes pédagogiques**

- Exposés,
- Discussions,
- Traitement de cas particuliers.

*Documentation* : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

● **Durée et rythme**

5 jours, soit 35 heures.

**PROGRAMME**

**RETOUR SUR LES MISSIONS DU CSE ET DE LA CSSCT**

- Rôle et Fonctionnement du CSE
  - Evolutions réglementaires
  - Rôle du CSE en prévention des risques professionnels
  - Les documents obligatoires (bilan social, BDES, DUERP)
  - La pénibilité
- **Analyse de pratique/retours d'expériences en tant que membre de la CSSCT**

**LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS**

- Le plan de prévention
    - Cadre réglementaire du PP
    - Contenu du PP
  - **Cas pratiques**
  - EPI-EPC
    - Définitions
    - Priorités
    - Les différents EPI
  - **Expérimentation des bonnes pratiques**
- En fonction du secteur d'activité*
- Règlements machine
    - Définitions
    - Réglementation
    - Facteurs de risques
    - Mesures de prévention
  - ou
  - L'ergonomie
    - Réglementation
    - Pré diagnostic
    - Solutions existantes
    - Spécificités du Télétravail
- Le Document unique : comment intégrer les événements SSCT ?
    - Analyse des événements significatifs des 3 derniers années
    - Analyse de la cotation des risques
    - La prise en compte des RPS

● **Tarif**

En inter-entreprises : 990€ HT soit 1 188€ TTC par personne

En intra entreprise : 4 100€ HT soit 4 920€ TTC (forfait groupe)

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23

[cynthia.pebosca@asfo.fr](mailto:cynthia.pebosca@asfo.fr)

**PROGRAMME**

**RESSOURCES DOCUMENTAIRES  
COMPLEMENTAIRES ET MISE EN PRATIQUE**

- Les documents sécurité
  - Livret d'accueil
  - Fiche de poste
  - Registre de sécurité
  - Registre des dangers
- Le plan de continuité d'activité
  - Définition
  - Contenu

**MISE EN APPLICATION DE MON ROLE EN  
SSCT**

- Analyse d'un accident du travail  
Processus complet
  - **Mise en situation : Recueil des faits**
- Les RPS  
Appréhender les RPS
  - **Cas pratique de l'enquête**
- Les axes d'amélioration en matière de prévention des risques
  - Actions à prioriser au regard des spécificités de mon entreprise
  - Communiquer les projets SSCT avec les interlocuteurs internes dédiés
  - **Plan d'action SSCT**